



Le président,
thierry.ariotima@ftf.pf

Pirae, le 19 novembre 2020

A Mesdames et Messieurs les présidents de clubs de la Polynésie française

Circulaire n°2

Compétitions – Entraînements – Matches amicaux

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que j'ai demandé à rencontrer le Ministre de la culture, de l'environnement, en charge de la jeunesse, des sports et de l'artisanat pour avoir plus d'éléments concernant l'interdiction des compétitions sportives à Tahiti, Moorea et aux Iles-Sous-Le-Vent. Aussi, suivant les éléments reçus, je vous demande de respecter l'ensemble des mesures ci-dessous :

1- **Compétitions**

- Toutes les compétitions (jeunes, seniors) à Tahiti, Moorea et aux Iles-Sous-Le-Vent sont interdites, **y compris tous les matches amicaux.**
- Sur le reste du territoire, les compétitions se déroulent à huis clos.

2- **Entraînements** :

- Tous les entraînements (jeunes, seniors) en plein air et/ou dans les salles ouvertes sont autorisés.
- **Les entraînements (jeunes, seniors) dans les salles fermées sont strictement interdits.**
- **La présence de public sur tous les lieux d'entraînement (jeunes, seniors) est interdite.**

Ainsi, je sais compter sur votre précieuse coopération et en vous remerciant d'avance, Sportivement vôtre.

Le Président,



Thierry ARIOTIMA